



Risques Sanitaires



Canicule

- ✓ Buvez de l'eau fréquemment et abondamment même sans avoir le sentiment de soif ;
- ✓ Rafrâchissez-vous, mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour ;
- ✓ Passez au moins 3 heures par jour dans un endroit frais ;
- ✓ Fermez les volets de votre maison pour que la chaleur n'entre pas ;
- ✓ Prenez des nouvelles de vos voisins, surtout s'ils vivent seuls et sont âgés ;
- ✓ Faites attention aux jeunes enfants ;
- ✓ Ne sortez pas aux heures les plus chaudes.



Froid

En extérieur

- ✓ Une personne est en difficulté, prévenez les secours (N° du centre d'appel pour l'aide aux victimes lors du plan grand froid : 115)

En intérieur

Pour prévenir les intoxications au monoxyde de carbone :

- ✓ Faites réviser vos appareils de chauffage ;
- ✓ N'obstruez pas les aérations.

Vous êtes témoin, donnez aux secours le message suivant :

1. Je suis (Votre identité, n° de tél)
2. Je me situe..... (Lieu de l'évènement majeur)
3. Je vois..... (Décrire la situation dangereuse)
4. Dire s'il y a une ou plusieurs victimes

NE JAMAIS RACCROCHER
SANS QUE LES SECOURS
NE VOUS L'AIENT DIT !



Les numéros utiles

- ✓ Numéro d'urgence : 112 
- ✓ Sapeurs pompiers : 18
- ✓ SAMU : 15 
- ✓ Médecin de garde : 116117
- ✓ Gendarmerie : 17
- ✓ Centre antipoison (Bordeaux) : 05 56 96 40 80

Où s'informer ?

En mairie de Landrais : 05 46 27 73 69

<https://landrais.e-monsite.com/> ou
<https://www.facebook.com/>

En Préfecture de Charente-Maritime :

<https://www.charente-maritime.gouv.fr/>

Sur le site de Météo France :

<https://meteofrance.com/>



IMPORTANT
Document à conserver

Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs (D.I.C.R.I.M.)

Madame, Monsieur,

Votre commune, LANDRAIS, est concernée par cinq risques majeurs : le risque inondation, le risque Transport de Matières Dangereuses (TMD), le risque sismique / Mouvements de terrain, les risques sanitaires et le risque Tempête.

Le DICRIM vous informe et vous précise les conduites à tenir pour vous préserver des dangers résultant de ces risques.

**« Connaitre les risques et apprendre à y faire face,
c'est gérer de façon optimale l'exceptionnel. »**

Christelle GRASSO,
Maire de Landrais

**Conservez précieusement ce document ;
Il vous sera utile en cas d'événements redoutés.**



Dans tous les cas...



Une alerte =

Diffusion d'un message sonore par mégaphone, par une alerte via PanneauPocket et du porte à porte.

Suivez les consignes :

- ✓ Confinez-vous dans le local où vous vous trouvez ;
- ✓ Ne sortez qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation ;
- ✓ Parents: n'allez pas chercher vos enfants ;
- ✓ Informez-vous: France 3 Poitou-Charentes ;
- ✓ Écoutez la radio Ici La Rochelle 98.2 FM ;
- ✓ Ne fumez pas ;
- ✓ Libérez les lignes téléphoniques pour les secours.



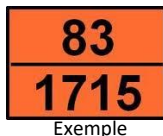
LE POINT DE RASSEMBLEMENT :

Le point de rassemblement est un lieu, défini par les autorités, vers lequel les populations doivent se diriger.

Sur la commune de Landrais, ce point se situe :

A la salle des fêtes

place de la Mairie



Risques liés au Transport de Matières Dangereuses (TMD)

Sur la commune, des matières dangereuses peuvent être transportées par le réseau routier.

En cas d'accident :

- ✓ Ne pas toucher ou entrer en contact avec le produit (en cas de contact, se laver et se changer si possible) ;
- ✓ Donner l'alerte en indiquant les chiffres sur les plaques orange du véhicule ;
- ✓ S'il y a des victimes, ne pas les déplacer (sauf en cas d'incendie) ;
- ✓ Fuir la zone de danger perpendiculaire à la direction du vent pour éviter un possible nuage toxique ;
- ✓ Se conformer aux consignes de sécurité données par les autorités.



Risque sismique et Mouvements de terrain

Conduite à tenir :

- ✓ A l'intérieur, abritez-vous sous un meuble solide ou à l'angle d'un mur ;
- ✓ Évacuez si possible le bâtiment ;
- ✓ Tenez-vous éloignés des constructions et des lignes électriques ;
- ✓ En voiture, s'arrêter immédiatement et ne pas descendre du véhicule avant la fin de la secousse.



Des répliques peuvent se produire dans les heures ou les jours qui suivent



Risque Tempête

Pensez à vous informer sur les vigilances météo
(alertes orange et rouge)

- ✓ Fixez les objets susceptibles d'être emportés ;
- ✓ Limitez vos déplacements ;
- ✓ N'intervenez jamais sur les toitures et ne touchez pas aux fils électriques tombés au sol ;
- ✓ Ne restez pas sous les arbres, les toitures ou tout autre objet susceptible de chuter ;
- ✓ Ne restez pas sous et à proximité des lignes électriques.



Risque Inondation

Pensez à vous informer sur les vigilances météo
(alertes orange et rouge)

- ✓ Ne vous engagez pas sur une route inondée ;
- ✓ N'entreprenez pas une évacuation, sauf si vous en recevez l'ordre ou si vous y êtes forcés ;
- ✓ Signalez votre présence ;
- ✓ Écoutez la radio si possible, respectez les consignes données par les autorités et attendez l'arrivée des secours.